

## MONDE

**Triste jour pour la Syrie. « Le Conseil de sécurité a complètement échoué ».** Propos de l'ambassadrice américaine auprès de l'ONU, Susan RICE, à la suite du double veto de la Russie et de la Chine à un projet de résolution occidental menaçant le régime de Bachar al-ASSAD de sanctions. Moscou a justifié sa décision en affirmant que la résolution « ouvrirait la voie » à une intervention militaire en Syrie. L'ambassadeur de France, Gérard ARAUD, a déclaré qu'il était désormais « clair que la Russie ne visait qu'à laisser plus de temps au régime syrien pour écraser l'opposition ». C'est le troisième double veto en moins d'un an. Le conseil doit voter ce vendredi sur deux autres propositions pour prolonger le mandat de la mission des observateurs de l'ONU en Syrie (Misnus).

**Attentat-suicide contre le bâtiment de la sécurité nationale en plein Damas. Trois hauts responsables syriens tués, dont le beau-frère du président Bachar al-ASSAD.** Ultra-protégé, cet édifice situé dans le centre-ville abritait une réunion de hauts responsables de la sécurité. Le ministre de la Défense, le général Daoud RAJHA, Le vice-ministre de la Défense, le général Assef CHAWKAT, et le général Hassan TURKMENI, chef de la cellule de crise mise en place pour mater la révolte, ont péri. Le ministre de l'Intérieur, Mohammad Ibrahim al-CHAAR, et le chef de la Sécurité nationale, Hicham IKHTIAR ont été blessés. L'ASL (l'Armée syrienne libre) avait annoncé la veille que « la bataille pour la libération de Damas » avait commencé. Les rebelles syriens ont pris le contrôle de la frontière avec l'Irak et se sont emparés d'un poste-frontière avec la Turquie, au cinquième jour de combats d'une violence inédite près du siège du gouvernement dans la capitale. Les rebelles ont également attaqué le QG de la police de la province de Damas.

**Pour l'ambassadeur de France en Syrie, Eric CHEVALIER, rappelé à Paris depuis plusieurs mois, l'attentat montre « que l'opposition peut frapper des acteurs centraux du régime et de la répression, dans une zone hyperprotégée au cœur de Damas. C'est le cœur de la machine de mort d'ASSAD qui a été touché. Ces hauts responsables connaissaient énormément de choses ; leur mort aura des conséquences opérationnelles »,** déclare le diplomate dans une interview.

**Attentat anti-israélien en Bulgarie.** Une explosion survenue dans un autobus de touristes israéliens qui venaient d'arriver par avion à Bourgas a fait au moins sept morts dont cinq Israéliens, et le chauffeur bulgare. Il y a une trentaine de blessés. Le kamikaze porteur de la bombe a également été tué dans l'explosion. Son identité exacte n'est pas établie. Son document de voyage était un faux permis de conduire délivré dans l'Etat du Michigan, aux Etats-Unis. François HOLLANDE a condamné cet acte barbare. « La France apportera son appui aux autorités bulgares et assure les autorités israéliennes de sa solidarité dans ces circonstances tragiques » dit le communiqué de l'Élysée.

**Réactions israéliennes.** Pour Benjamin NETANYAHU, « tous les éléments convergent vers l'Iran. Au cours des derniers mois, nous avons assisté à des tentatives iraniennes pour s'en prendre à des Israéliens en Thaïlande, en Inde, en Géorgie, au Kenya, à Chypre et en d'autres endroits ». « Israël réagira avec force à la terreur iranienne », a-t-il averti.

**Un des groupes islamistes armés qui occupent le nord du Mali a libéré trois otages européens** – deux Espagnols dont une femme, et une Italienne - enlevés en octobre 2011 en Algérie, une semaine après avoir annoncé la libération de trois autres otages algériens. Ces libérations auraient été obtenues en échange de celles de trois prisonniers islamistes « dans un pays musulman » et du paiement d'une rançon dont le montant n'a pas été donné. Le groupe islamiste Mujao avait réclamé le versement de 30 millions d'euros en échange de la libération de deux des trois otages - les deux femmes - et la libération de prisonniers détenus en Mauritanie. Après ces dernières libérations, treize otages dont six Français, restent retenus par des islamistes au Sahel.

## EUROPE

**Le « paquet européen », dont le traité de stabilité budgétaire, soumis au Parlement français fin septembre-début octobre.** Déclaration du Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT. Le texte du Traité est au Conseil constitutionnel qui a un délai d'un mois pour se prononcer. Si le

Conseil constitutionnel préconise une révision de la Constitution, celle-ci devra être soumise soit à référendum, ce qui semble exclu, soit au Congrès. Une fois la révision constitutionnelle acquise, il restera à déposer un projet de loi autorisant la ratification du pacte budgétaire. Si le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu à révision, le gouvernement déposera un projet de loi autorisant la ratification du pacte budgétaire à la majorité simple par les deux chambres. La « règle d'or » budgétaire, qui impose aux Etats européens signataires de plafonner leur déficit structurel à 0,5 % du PIB, ne serait alors pas être inscrite dans la Constitution.

**David CAMERON a presque les mêmes problèmes...** Il se dit incapable de fixer une date pour la fin de la politique d'austérité en Grande-Bretagne, en raison de l'ampleur des déficits publics et de la détérioration du contexte économique. Arrivé au pouvoir en 2010, il avait mis en œuvre un programme de réduction drastique des dépenses publiques sur une période de cinq ans. Il dit désormais que cette politique pourrait durer jusqu'en 2020. Pas question de quitter l'UE mais le Premier ministre britannique préconise un nouvel accord qui ferait l'objet d'un référendum.

**380 « Si ».** A Rome, après l'accord des principaux partis, la Chambre des députés a ratifié définitivement le traité budgétaire européen à une très large majorité. 380 "oui", 59 "non" et 36 abstentions, conformément aux souhaits du gouvernement qui souhaitait son adoption avant la pause estivale début août.

**100 milliards d'euros pour renflouer les banques espagnoles.** Les députés allemands, consultés pour la dixième fois en deux ans sur le sauvetage de l'euro, ont approuvé une aide à l'Espagne. 473 députés sur 583 ont voté pour. 97 se sont prononcés contre et 13 se sont abstenus. L'Allemagne, garantit à elle seule quelque 30 % du programme de l'Eurogroup.

**Schengen.** Dans la perspective de son adhésion à l'espace sans frontières, la Commission européenne a donné à la Bulgarie jusqu'à fin 2013 pour mettre en œuvre ses réformes en matière de lutte contre la corruption et d'indépendance de la justice. La Roumanie est, elle, placée sous surveillance renforcée avec une liste d'exigences dont l'application sera évaluée à la fin 2012.

## AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

**Terrible fusillade à Denver, Etats-Unis.** Deux hommes masqués ont tiré sur la foule à la première du nouveau film Batman. Il y a au moins 14 morts et 50 blessés. Un des tireurs a été arrêté.

**Barack OBAMA à l'offensive** contre Mitt ROMNEY en Floride. Il a accusé son adversaire républicain de vouloir privilégier les Américains les plus riches aux dépens notamment des retraités. Une série de sondages très préoccupants, en vue de la présidentielle du 6 novembre, l'ont obligé à attaquer son adversaire.

**Zine ben ALI condamné par contumace à la réclusion à perpétuité** pour la mort de manifestants au cours de la « révolution du jasmin » fin 2010 et début 2011. Au total, 40 responsables du régime de ben ALI ont été condamnés à des peines allant de 5 à 20 ans pour la mort de manifestants.

**Un deuxième réacteur nucléaire a été redémarré au Japon,** seize mois après l'accident de Fukushima qui avait entraîné au printemps l'arrêt de l'ensemble du parc nucléaire nippon pendant deux mois. Il s'agit du réacteur 4 de sa centrale d'Oi. Le réacteur 3 a été remis en route début juillet.

## POLITIQUE INTÉRIEURE

**Au PS, Martine et Jean-Marc main dans la main pour « réussir le changement ».** Martine AUBRY et Jean-Marc AYRAULT ont officialisé cette semaine devant le conseil national du Parti socialiste leur contribution commune pour le prochain congrès destinée à marquer l'osmose entre le parti et l'exécutif. Arrivés ensemble à la réunion du parlement du parti, le chef du gouvernement et la dirigeante du PS ont invité ministres et dirigeants à signer ce texte, intitulé « réussir le changement », à l'exclusion de tous les autres. Cette injonction a irrité l'aile gauche du parti et 21 mouvances ou personnalités ont déposé des contributions. Mais rien ne dit qu'elles se transformeront en motions en septembre. Pendant ce temps, Martine AUBRY, a fait durer le suspense. Elle ne semble plus exclure de briguer un nouveau mandat à la tête du PS...

**L'UMP en courants... lancement de la bataille des idées ?** Le collectif de La Droite populaire, à l'aile droite du parti, a ouvert le bal à l'UMP en déposant une déclaration de principe en vue du congrès de novembre. « *Nous voulons représenter une opposition totale, sans complexe, sans concession* », a souligné Thierry MARIANI, l'un des fondateurs du collectif en juin 2010. Les effectifs

de La Droite populaire, étaient tombés de 43 à 19 lors des élections législatives. Le sénateur de l'Oise Philippe MARINI, président de la commission des Finances du Sénat, et le jeune député du Nord Gérard DARMANIN, ont annoncé qu'ils rejoignent leurs rangs.

**D'autres veulent aussi se faire entendre...** Pour faire contrepoids à La Droite populaire, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a l'intention de lancer son propre courant : La France droite. Jean-Pierre RAFFARIN devrait également structurer le courant centriste des Humanistes. D'autres mouvements existent au sein du parti : La Droite moderne qui rassemble les libéraux sous la houlette d'Hervé NOVELLI, La Droite sociale de Laurent WAUQUIEZ, soutien de François FILLON, et La Droite forte qui réunit les fidèles de Nicolas SARKOZY sous l'impulsion de Brice HORTEFEUX.

**62 % des sympathisants UMP pour FILLON.** 21 % préféreraient Jean-François COPE, 6 % aucun des deux, et 11 % souhaitent une autre personnalité. L'UMP doit se choisir, en novembre, un nouveau président. L'ancien Premier ministre est, pour le moment, le seul candidat déclaré avec le trésorier de l'UMP, Dominique DORD. Bruno LE MAIRE pourrait l'être, mais aussi Xavier BERTRAND ou Alain JUPPE ou encore Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET. Seuls les adhérents à jour de cotisation (mais pas les sympathisants) auront le droit de vote.

**Création de la commission de moralisation de la vie publique** présidée par Lionel JOSPIN. Elle traitera en particulier du cumul des mandats et de la réforme des modes de scrutin aux législatives et aux sénatoriales. Le groupe RDSE du Sénat a vivement critiqué tant les missions que la composition de cette commission relevant que la lettre de mission contenait déjà des conclusions et estimant que certains sujets relevaient de la compétence du gouvernement et du Parlement.

**Secrétariat national du PS :** Ségolène ROYAL est chargée des mobilisations citoyennes auprès de la Première secrétaire du PS, Martine AUBRY. Guillaume BACHELAY, conseiller politique auprès de Martine AUBRY, devient secrétaire national aux relations extérieures, et David ASSOULINE, sénateur, est nommé porte-parole. Axelle LEMAIRE, députée des Français de l'étranger (3<sup>e</sup> circonscription), est nommée secrétaire nationale aux Français de l'étranger. Philipp CORDERY, député des Français de l'étranger (4<sup>e</sup> circonscription), nommé secrétaire national adjoint au PS, chargé de développer les relations avec les partis socialistes et progressistes.

## PARLEMENT

### Assemblée nationale

**Adoption de la loi de finances rectificative.** Ce collectif budgétaire augmente les impôts d'environ 14 milliards d'euros sur 2012-2013 afin de tenir l'objectif de réduction du déficit cette année malgré le ralentissement de la croissance. Abrogation de la "TVA sociale" et refiscalisation des heures supplémentaires. Une « contribution exceptionnelle sur la fortune » touchera les personnes dont le patrimoine net imposable est supérieur à 1,3 million d'euros. Pour les patrimoines de plus de 4 millions d'euros, ce qui concerne 30.000 ménages, l'impôt va augmenter de 143 % passant ainsi de 39.295 à 95.531 euros. La loi supprime la prise en charge des frais de scolarité dans les lycées français à l'étranger et crée un prélèvement social de 15,5 % sur les revenus immobiliers des non-résidents (voir rubrique « Français de l'étranger »).

**Après son adoption au Sénat, le projet de loi sur le harcèlement sexuel** devrait être adopté définitivement la semaine prochaine. Il redéfinit l'élément matériel du délit et permet de sanctionner les discriminations à l'encontre des victimes ou d'un témoin de faits de harcèlement. Les personnes en formation ou en stage sont également protégées.

### Sénat

**Tourniquet. Pierre LAURENT**, secrétaire national du PCF, pourrait remplacer à la rentrée Nicole BORVO COHEN-SEAT, sénatrice de Paris, présidente du groupe Communiste Républicain et Citoyen.

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projets de loi :** autorisant la ratification de la convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique ; accord avec le Kosovo relatif à la réadmission des personnes en séjour irrégulier ; protocole France-Serbie sur l'accord UE-Serbie concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier.

**Communication** sur la feuille de route du Gouvernement pour le logement. Mesure d'urgence, prise sous la forme d'un décret encadrant l'évolution des loyers dans les zones géographiques où des tensions anormales du marché locatif sont constatées (voir rubrique « Economie »).

## ÉCONOMIE – ECOLOGIE - DÉFENSE

**Hubert VEDRINE reprend du service.** L'ancien ministre des affaires étrangères a accepté une mission confiée par François HOLLANDE. « *En accord avec le gouvernement, le chef de l'Etat lui a confié la charge d'évaluer le retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'Alliance atlantique et le développement de la relation transatlantique dans la décennie à venir* » explique un communiqué de l'Elysée. M. VEDRINE devra rendre ses conclusions au Président HOLLANDE d'ici le 31 octobre 2012. Elles seront aussi transmises à la commission chargée d'élaborer un nouveau « livre blanc » sur la défense et la sécurité nationale, présidée par Jean-Marie GUEHENNO.

**Liborgate...** Morgan STANLEY a estimé la facture que pourraient se voir infliger dix grandes banques susceptibles d'être impliquées dans la manipulation des taux Libor et Euribor. Alors que Barclays a déjà payé 450 millions de dollars, les américaines Bank of America, Citigroup et JPMorgan, les britanniques Royal Bank of Scotland, HSBC et Lloyds, les suisses Credit Suisse et UBS, l'allemande Deutsche Bank, et la française Société générale, paieraient chacune en moyenne 850 millions de dollars d'amende (soit 690 millions d'euros). Selon Morgan STANLEY à partir de l'exposition de chaque banque aux actifs indexés sur le Libor, le coût pour les banques pourrait aller de 60 millions pour Lloyds à 1,1 milliard de dollars pour Deutsche Bank ou RBS. Pour la Société générale, il serait de 350 millions de dollars.

**Encadrement des loyers.** Le décret sera publié dans les prochains jours. Dans une quarantaine d'agglomérations, lors d'une relocation ou du renouvellement du bail, les loyers seront plafonnés au dernier loyer appliqué, revalorisé sur la base de l'indice de référence des loyers. Des dispositions sont prévues pour les loyers inférieurs au prix du marché ou en cas de rénovation du logement. Le gouvernement veut aussi modifier la loi de 1989 sur les rapports locatifs pour permettre la modération des loyers qui sont devenus excessifs.

**Conférence environnementale annuelle.** Décidée en Conseil des ministres. Objectif : permettre à la France d'engager sa mutation vers un nouveau modèle de développement durable. Deux grandes priorités - la transition énergétique et la préservation de la biodiversité. Elle ouvrira une concertation sur plusieurs chantiers, notamment sur la fiscalité écologique, le lien entre la santé et l'environnement et la nouvelle gouvernance écologique. Date prévue: les 14 et 15 septembre 2012.

**Attention ! Iceberg à la dérive.** Un bloc de glace de 120 km<sup>2</sup> s'est décroché du Groenland. La superficie de ce glacier est supérieure à celle de Paris. La communauté scientifique est inquiète.

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**C'est fait - en tout cas à l'Assemblée nationale - la PEC est annulée.** La mesure de prise en charge des frais de scolarité pour les classes de lycée à l'étranger, mise en place par Nicolas SARKOZY, a été annulée par l'adoption, dans la nuit de jeudi à vendredi, de l'article 30 du projet de loi de finances rectificative. Les trois députés des Français de l'étranger dans l'opposition avaient déposé des amendements qui ont tous été rejetés. L'article a été adopté par 91 voix (87 socialistes, 2 GDR et 2 UDI (centristes) - 23 voix contre : 21 UMP et 2 UDI. Le projet de loi sera présenté la semaine prochaine au Sénat.

La suppression de la PEC provoque de nombreuses réactions négatives de parents d'élèves. Une pétition a même été lancée depuis les Etats-Unis. Elle a déjà été signée par plus de 1.000 familles : <http://www.change.org/petitions/parlement-sauvez-le-r%C3%A9seau-des-ecoles-fran%C3%A7aises-%C3%A0-l-etranger-repoussez-la-suppression-de-la-prise-en-charge-des-frais-de-scolarit%C3%A9-%C3%A0-2013>

**Une nouvelle taxe pour les non résidents.** L'article 25 du projet de loi a également été adopté. Il prévoit un prélèvement social de 15,5 % sur les revenus immobiliers pour les non résidents. Là également, les amendements de l'opposition ont été rejetés. L'article a été adopté à main levée.

**Etienne BARRAULT** est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, pour siéger à l'Assemblée des Français de l'étranger, en remplacement de Mme Claudine SCHMID, démissionnaire, élue à l'A.N.

## SANTÉ – SOCIÉTÉ

**Plus de 8 millions de personnes contaminées par le virus du sida prenaient des antirétroviraux**, fin 2011, dans les pays en développement. Un rapport de l'Onusida publié à la veille de sa conférence générale (22 au 27 juillet) précise que cela a entraîné en 2011 une baisse de 24 % de la mortalité qui reste toutefois à 1,7 million. Le recul le plus spectaculaire du nombre de décès a été constaté en Afrique subsaharienne. Le coût annuel d'un traitement antirétroviral est passé

de 10.000 dollars par personne en 2000 à moins de 100 dollars en 2011, précise l'Onusida. En 2011, l'aide internationale pour la lutte contre la pandémie s'est chiffrée à 8,2 milliards de dollars dont 48 % ont été fournis par les États-Unis.

**L'énergie électrique de plus en plus chère.** La facture annuelle d'électricité des ménages français pourrait bondir de 50 % environ d'ici à 2020 si la législation et les comportements de consommation restent inchangés. Selon un rapport du Sénat, la facture pour une famille française moyenne atteindrait 1.307 euros en 2020 contre 874 euros en 2011. L'augmentation inclurait en particulier la hausse des coûts de fourniture de l'électricité destinée notamment à financer le développement des énergies renouvelables d'ici à 2020.

**14 burgers par an et par personne.** C'est la moyenne française. Au moins un burger par mois, la consommation est en forte augmentation. Plus seulement dans la restauration rapide mais dans les restaurants traditionnels pour plus de 5 %. Avec 14 burgers par an, les Français sont au deuxième rang en Europe battus seulement par les Britanniques : 17 burgers par an. 12 pour les Allemands, 8 pour les Espagnols, enfin 5 pour les Italiens où les pâtes et pizzas dominent.

## CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

**Le mois de jeûne du ramadan a commencé en France** ce vendredi à l'aube pour l'an 1433 de l'Hégire. La date a été annoncée par le Conseil français du culte musulman (CFCM). Le mois du ramadan, basé sur la lunaison, dure entre 29 et 30 jours. La fête de l'aïd el-fitr, qui marque sa fin, sera donc célébrée le 17 ou le 18 août, après l'observation de la nouvelle lune.

**C'est pas la classe !...** Aucun des 23 élèves de la classe de 1<sup>ère</sup> S du lycée Saint-Paul dans la Sarthe n'a obtenu la moyenne à l'épreuve anticipée de français du baccalauréat. La moyenne de la classe est de 6,9 à l'écrit, alors qu'elle était de 12,9 dans l'année. Aucun élève n'a obtenu la moyenne de 10. Les parents, qui ont noté des dysfonctionnements, ont saisi le rectorat.

**75 % des terriens disposent d'un téléphone portable.** Un rapport la Banque mondiale du 17 juillet estime même que le nombre d'abonnements souscrits sur le globe devrait « *bientôt* » dépasser celui de la population mondiale... Actuellement le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile avec forfait ou prépayés est passé de moins de 1 milliard en 2000 à plus de 6 milliards aujourd'hui, dont près de 5 milliards dans les pays en développement, précisé le rapport. D'après l'institution, le téléphone portable remplit désormais de nouvelles fonctions dans les pays en développement. Le rapport estime par ailleurs que la révolution du mobile n'en est « *qu'à ses débuts* » et qu'elle devrait encore se propager grâce à la chute des prix des téléphones portables et au perfectionnement des réseaux de bande passante à travers le monde.

## CARNET

### Décès

**Jean FRANÇOIS-PONCET.** Notre ancien collègue au Sénat, avait été secrétaire général de l'Elysée (1976-1978) sous la présidence de Valéry GISCARD D'ESTAING, avant de devenir son ministre des Affaires étrangères (novembre 1978-mai 1981), puis sénateur. Fin diplomate, il fut un grand serviteur de l'Etat et un grand parlementaire, apprécié sur tous les bancs pour sa courtoisie et son élégance intellectuelle.

### Sports

**Zlatan Ibrahimovic au PSG.** 14 millions d'euros net d'impôts et de charges sociales par an...Le célèbre joueur suédois a signé pour 3 ans. Son salaire fait débat en France. Près de mille fois le smig et près de 90 fois le salaire de François HOLLANDE (178.920 euros).

### Nominations

**Jean-Pierre JOUYET,** ancien secrétaire d'Etat aux affaires européennes, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations.

**François WEIL,** recteur de l'académie de Paris.

**INFOS Hebdo. Copyright :** Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax:** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)